

Formation Chargé de projet énergie et bâtiment durables 2025-2026

LIVRET de certification et de suivi V1.0



Sommaire

I. Informations générales :	1
A. <i>Horaires des cours théoriques</i>	1
II. Suivi et accompagnement du stagiaire en formation :	1
B. <i>Suivi / accompagnement du groupe</i>	1
C. <i>Suivi / accompagnement individuel</i>	2
D. <i>Autres aides</i>	2
III. Titre de « chargé de projet énergie et bâtiment durables »	3
A. <i>Fiche métier</i>	3
B. <i>Référentiel de certification</i>	5
C. <i>Modalités de validation du titre</i>	7
D. <i>Définitions des différentes épreuves</i>	8
IV. Organisation des épreuves d'évaluation.	17
A. <i>La préparation des examens</i>	17
B. <i>Pendant l'épreuve</i>	17
C. <i>Absence à une épreuve</i>	17
D. <i>Lutte contre la fraude</i>	17
E. <i>Les droits et devoirs du stagiaire</i>	17
V. Fiche d'Observation Stage Pratique	19
VI. Fiches d'entretien individuel	21

I. Informations générales :

A. Horaires des cours théoriques

Les horaires de cours ont lieu tous les jours de la semaine de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

Sur la base de 35h hebdomadaires, une journée au moins par semaine sera réalisée en FOAD.

II. Suivi et accompagnement du stagiaire en formation :

Ce chapitre résume les modalités d'accompagnement du groupe et l'accompagnement individuel mis en place pour votre formation.

Les objectifs pédagogiques de la formation, les méthodes pédagogiques ainsi que les moyens mobilisés sont décrits dans le contrat de formation.

Le programme détaillé de la formation vous a été remis à l'entrée en formation.

B. Suivi / accompagnement du groupe

1. Réunion avec les responsables de formation

Une réunion avec les responsables de formation est régulièrement planifiée, généralement le lundi matin.

Les objectifs de cette réunion sont :

- Informer les stagiaires des éventuelles modifications de programme pour les semaines à venir.
- Organiser les créneaux réservés aux projets professionnels (voir ci-dessous).
- Échanger sur divers sujets liés au déroulement de la formation, à la vie du groupe, etc.

2. Projets professionnels

Dans le programme de formation, certains cours sont considérés en « **Projet professionnel** ».

Le format et la nature de ces cours s'adapte aux besoins du stagiaire.

Lors de ces temps, peuvent être organisées les activités suivantes :

- Exposés particuliers de stagiaires : compétences/connaissances spécifiques à partager, retour d'expérience.
- Atelier de travail en groupe restreint (en autonomie ou accompagné)
- Travail individuel ou collectif (révision, ...)
- Recherche de stage/emploi
- Entretien individuel avec son référent
- Autre (avis aux idées et propositions !)

C. Suivi / accompagnement individuel

Chaque stagiaire est suivi de manière individuelle par les personnes suivantes :

- Un référent formation
- Un chargé du suivi en entreprise

Le nom de votre référent vous est communiqué à l'entrée en formation. Vous pouvez demander à le rencontrer pour faire le point sur votre formation et sur votre projet professionnel. Il vous accompagne dans la recherche de stage (réseau, cohérence du stage et du projet professionnel, sérieux de la structure d'accueil, objectifs ...). A la fin de ce document, nous vous proposons une fiche d'entretien qui peut vous servir de trame d'échange avec votre référent.

Le chargé de suivi en entreprise sera désigné ultérieurement. Il visite le stagiaire en entreprise (ou fait un entretien téléphonique). Il a un rôle de médiateur si des difficultés sont rencontrées et vous accompagne dans la recherche d'un nouveau stage si cette médiation s'avère infructueuse.

Le CFP La Futaie-Les Touches s'engage dans une démarche qualité pour l'accueil en formation des personnes handicapées. A ce titre, un accompagnement spécifique peut être mis en place pour les stagiaires en situation de handicap qui le souhaitent. Lé référent handicap au CFP La Futaie-Les Touches est Christophe CAURIER. Vous pouvez le solliciter pour toutes questions relatives au handicap ou demande d'adaptations nécessaires à de bonnes conditions de travail.

D. Autres aides

1. Offres d'emploi et stages

Les offres d'emploi et de stage sont généralement diffusées aux stagiaires par courrier électronique pendant la formation.

2. Contact des anciens stagiaires

. Vous pouvez solliciter des contacts avec d'anciens stagiaires pour vos recherches de stages/d'emploi.

III. Titre de « chargé de projet énergie et bâtiment durables »

La certification de « chargé·e de projet énergie et bâtiment durables » de l'Asder est inscrite au Répertoire National de la Certification (RNCP) depuis 2010. Elle est référencée chez France compétences sous le code RNCP39748.

Cette inscription permet à la formation d'être reconnue par l'Etat au même titre qu'un diplôme "éducation nationale". Ainsi le titre de "chargé de projet énergie et bâtiment durables" que nous délivrons en fin de formation sur décision de jury, est de niveau 6 soit l'équivalent d'un niveau bac+3/4.

A. Fiche métier

1. Description des activités

Le chargé de projet énergie et bâtiment durables intervient dans le cadre de la maîtrise de l'énergie, et plus généralement de la qualité environnementale et sanitaire du bâtiment. Il contribue à l'amélioration de l'efficacité énergétique pour des bâtiments économes et confortables, et à la mise en œuvre d'énergies renouvelables. Il agit pour des projets en faveur de la transition énergétique avec une démarche centrée en priorité sur la sobriété et l'efficacité énergétique, et le recours aux énergies renouvelables.

Pour cela, le chargé de projet apporte des conseils et réalise des études pour améliorer la performance, garantir le confort des occupants et réduire l'impact environnemental des bâtiments. Il analyse le projet du maître d'ouvrage et préconise des solutions sur l'isolation du bâti et les équipements techniques (chauffage, climatisation, eau chaude, ventilation, éclairage). Il évalue et quantifie les gains (économiques, environnementaux, fonctionnels, etc). Il conçoit, propose, dimensionne ou pré-dimensionne des installations d'énergie(s) renouvelable(s) et vérifie la pertinence technique et économique des projets en amont de leur réalisation. Il analyse les installations existantes, effectue le suivi de leurs performances et identifie les causes possibles de dysfonctionnement.

2. Fiche(s) ROME la ou les plus proches

F1106 Ingénierie et études du BTP

F1103 Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

3. Cadres d'exercice les plus fréquents

a) Secteur d'activité et taille des entreprises ou services employeurs

Le secteur d'activité est celui du bâtiment et des énergies renouvelables.

Le chargé de projet peut intervenir dans différents types de structures :

- Bureaux d'étude thermiques et fluides (TPE, PME).
- Structures publiques : communes, communautés de communes ou d'agglomération, agglomérations, syndicats départementaux de l'énergie, parcs naturels, départements, régions, etc. (structures de taille variable).
- Agences Locales de l'Energie et du Climat (ALEC) ou associations locales de la transition énergétiques (structures de 1 à 50 salariés)
- Organismes gestionnaires de patrimoine immobilier type bailleurs sociaux (structures de taille variable)
- Entreprises du bâtiment (PME, TPE, grandes entreprises).

- Entreprises de fabrication, distribution, ou installation/maintenance d'équipements techniques (chauffage ou électricité par énergies renouvelables, matériaux de construction et de rénovation, ventilation, etc.) (PME, TPE, grandes entreprises).
- Chambres consulaires ou organisations professionnelles.

b) Responsabilité et autonomie caractérisant les postes ciblés

Les postes de « chargé de projet énergie et bâtiment durables » nécessitent une grande autonomie.

Le chargé de projet doit gérer lui-même ses missions. Il doit faire preuve de capacités à communiquer, mobiliser et convaincre. Il doit être organisé et polyvalent pour assurer la conduite de projets.

Il est responsable des informations qu'il communique, des études menées, et de l'aboutissement des projets qui lui sont confiés.

Exemples de postes ciblés :

- Chargé d'études, chargé de projet ou auditeur énergétique en bureau d'études bâtiment
- Chargé de mission énergie, conseiller en énergie partagé, chargé d'opération, chargé de développement des énergies renouvelables, chargé de mission chaleur renouvelable pour une structure publique
- Chargé de projet, chargé de mission en agence locale de l'énergie ou autre structure porteuse de programme public de rénovation de l'habitat et/ou de lutte contre la précarité énergétique
- Chargé de mission énergie ou rénovation dans un organisme gestionnaire de patrimoine
- Chargé.e d'affaire pour une entreprise du secteur de la construction, du génie climatique ou des énergies renouvelables

B. Référentiel de certification

Les compétences évaluées pour la certification sont rassemblées dans le tableau ci-dessous:

Bloc de Compétences	REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités
BLOC 1 Réalisation d'études techniques pour des bâtiments performants, confortables et à faible impact environnemental.	Activité 1.1 Identification et analyse du projet du maître d'ouvrage.	1.1.1 Questionner le maître d'ouvrage afin de cerner sa problématique énergétique et environnementale ainsi que ses éventuels besoins d'adaptation ou d'accessibilité, ses attentes et ses moyens. 1.1.2 Formuler des objectifs à atteindre en termes de confort et de performance énergétique et environnementale, ainsi que d'adaptation ou accessibilité (vieillissement, handicap) pour répondre à la problématique du maître d'ouvrage.
	Activité 1.2 Réalisation d'un audit énergétique d'un bâtiment existant.	1.2.1 Etablir les données de dépense énergétique d'un bâtiment existant afin d'identifier les principaux postes de dépenses (chauffage, eau chaude, ventilation rafraîchissement, électricité spécifique) en analysant les factures et en intégrant 1.2.2 Réaliser un état des lieux pour caractériser le mode constructif du bâtiment, le niveau d'isolation de ses parois, la typologie des menuiseries, ses équipements et systèmes, son environnement et ses éventuelles pathologies en s'appuyant sur des plans, des relevés de terrain et des échanges avec les 1.2.3 Réaliser des calculs thermiques permettant d'établir un bilan des déperditions de l'existant et de simuler les gains énergétiques possibles en fonction de différents scénarios de travaux envisagés. 1.2.4 Décrire les scénarios de travaux d'amélioration énergétique concernant l'enveloppe du bâtiment (isolation), répondant aux attentes du maître d'ouvrage en conformité à la réglementation en vigueur, et en proposant plusieurs alternatives avec notamment des solutions basse consommation et bas carbone permettant de minimiser l'impact environnemental du bâtiment.
	Activité 1.3 Préconisation de solutions pour réaliser des économies d'énergie, réduire l'impact environnemental, et garantir le confort des occupants.	1.3.1 Dimensionner les équipements techniques pour les postes de chauffage, eau chaude, rafraîchissement, ventilation, éclairage adaptés au bâtiment en fonction de ses caractéristiques et de son usage afin d'optimiser ses consommations énergétiques tout en garantissant un confort acoustique et une bonne qualité de 1.3.2 Réaliser un mode opératoire et des conseils à destination des occupants pour réduire les consommations énergétiques lors de l'usage du bâtiment.
	Activité 1.4 Réalisation d'outils d'aide à la décision.	1.4.1 Evaluer le coût des solutions techniques proposées sur la base des prix couramment pratiqués par type de travaux, et évaluer les aides financières mobilisables pour apporter un pré chiffrage au maître d'ouvrage. 1.4.2 Réaliser une analyse économique en coût global sur la durée d'exploitation pour apporter des éléments de décision au maître d'ouvrage. 1.4.3 Rédiger un rapport reprenant les éléments recueillis de façon claire, synthétique et adapté afin qu'il puisse servir au maître d'ouvrage pour la suite de

BLOC 2 Développement de projets de chaleur renouvelable.	Activité 2.1 Réalisation d'état des lieux pour un projet de chaleur renouvelable.	2.1.1 Identifier les différents besoins énergétiques liés aux usages ou aux spécificités des bâtiments afin de calculer les puissances adaptées tenant compte de la simultanéité des consommations. 2.1.2 Recenser les énergies disponibles et applicables au projet en fonction des réglementations, des types de bâtiments et de leur localisation afin d'orienter le choix du maître d'ouvrage en fonction de son projet.
	Activité 2.2 Etude d'opportunité d'installations d'un réseau de chaleur renouvelable (solaire thermique, bois énergie et géothermie).	2.2.1 Comparer les différents types d'énergie applicables au projet (biomasse, solaire thermique, géothermie) en prenant en compte des critères techniques et environnementaux afin de proposer au maître d'ouvrage la ou les solutions techniques adaptées au projet. 2.2.2 Pré-dimensionner l'installation pour répondre aux besoins énergétiques et garantir sa pérennité en intégrant les aspects réglementaires, administratifs, et environnementaux impactant le projet. 2.2.3 Comparer les différents modèles économiques d'une installation, tenant

BLOC 3 Développement de projets d'électricité	Activité 3.1 Evaluation du potentiel solaire d'un site.	3.1.1 Repérer les lieux d'implantation possibles en tenant compte des masques solaires proches et lointains, des contraintes de raccordement réseau et des projets de
BLOC 4 Initiation et coordination de projets de transition énergétique.	Activité 4.1 Initiation de projets en faveur de la transition énergétique.	<p>4.1.1 Proposer un projet pour répondre à une problématique de transition énergétique rencontré par des acteurs décideurs (professionnels, élus, administrations, financeurs, clients)</p> <p>4.1.2 Argumenter la pertinence du projet en se basant sur des retours d'expériences, des études et des analyses techniques, économiques et environnementales afin de les mobiliser et de les convaincre de passer à l'action.</p> <p>4.1.3 Définir les objectifs du projet, le calendrier, les moyens, le budget, les actions et les résultats attendus, en collaboration avec les autres acteurs, afin de garantir la réussite du projet dans le délai souhaité et dans le respect des objectifs de transition énergétique.</p> <p>4.1.4 Mener des démarches de recherches de financement et/ou des démarches administratives nécessaires à la concrétisation du projet.</p>
	Activité 4.2 Coordination de projets en faveur de la transition énergétique.	<p>4.2.1 Planifier la réalisation du projet en intégrant les contraintes des différents acteurs afin d'assurer sa finalisation dans le temps imparti.</p> <p>4.2.2 Coordonner le projet conformément à ses objectifs en suivant la planification prévue et en l'adaptant aux éventuels imprévus afin de garantir son avancement et sa conformité aux attentes.</p> <p>4.2.3 Réaliser l'évaluation finale du projet pour en tirer un bilan et des enseignements en vue d'amélioration pour les projets futurs, ainsi que des indicateurs de son impact pour la transition énergétique.</p>
	Activité 4.3 Management d'équipe projet.	<p>4.3.1 Répartir et planifier les tâches au sein d'une équipe en s'assurant de la disponibilité des membres au regard de la temporalité du projet et de leurs éventuels besoins d'aménagement afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs du</p> <p>4.3.2 Coordonner une équipe et assurer un suivi de ses activités en stimulant la motivation des membres et en adoptant une approche attentive qui tient compte des spécificités de chacun afin de créer un environnement de travail favorable au bon fonctionnement de l'équipe et à la réalisation du projet.</p>

BLOC 5 (optionnel) Mise en oeuvre de la sobriété dans les bâtiments collectifs et tertiaires (optionnel). <i>Les compétences de ce bloc sont spécifiques pour travailler dans des structures propriétaires d'un patrimoine bâti important (collectivités, bailleurs sociaux, établissements sanitaires et médico-sociaux, entreprises). C'est pourquoi ces compétences font l'objet d'une spécialisation complémentaire à la certification.</i>	Activité 5.1 Mise en place d'une démarche de réduction des consommations énergétiques de bâtiments existants.	<p>5.1.1 Mobiliser les gestionnaires de patrimoines bâti à agir en faveur de la transition énergétique en synthétisant des documents variés (rapports, documents réglementaires, analyses...) afin de les informer des actions possibles à mettre en oeuvre et de l'intérêt de celles-ci pour leur structure.</p> <p>5.1.2 A partir d'un état des lieux, proposer des actions de maîtrise de l'énergie et de sobriété énergétique, en tenant compte des contraintes liées aux types de bâtiments (logement, tertiaire, établissement de santé) ainsi qu'à son usage, afin de réaliser des économies énergétiques et financières.</p> <p>5.1.3 Planifier et suivre les actions en cohérence avec la stratégie de la structure, ses attendus et ses délais afin de favoriser leur réalisation.</p> <p>5.1.4 Mettre en place un suivi des consommations, en impliquant éventuellement les usagers, afin de mesurer les effets et estimer les gains économiques et environnementaux des actions mises en place.</p>
	Activité 5.2 Mise en place d'une stratégie de rénovation énergétique à l'échelle d'un parc bâti ou d'un territoire.	<p>5.2.1 Réaliser l'analyse des consommations, de leur suivi et des observations terrains afin de définir une hiérarchisation des travaux de rénovation énergétique à effectuer en tenant compte des obligations réglementaires (décret tertiaire, décret BACS, Etablissements Recevant du Public (ERP), incendie, accessibilité).</p> <p>5.2.2 Proposer des projets d'énergies renouvelables (chaleur renouvelable avec ou sans réseau et/ou électricité) en tenant compte des capacités d'améliorations des installations existantes et du potentiel d'installations nouvelles afin de permettre au maître d'ouvrage de comparer différentes solutions au regard de sa politique énergétique.</p> <p>5.2.3 Rédiger une note de projet de travaux synthétique et structurée en tenant compte des enjeux de durabilité, de la politique territoriale, des capacités financières et du devoir d'exemplarité des acteurs publics afin de fournir un support accessible et suffisamment détaillé pour permettre aux décideurs /</p>

BLOC 6 (optionnel) Conception et dimensionnement de systèmes thermiques et fluides <i>Les compétences de ce bloc sont spécifiques aux activités en bureaux d'études techniques. C'est pourquoi ces compétences font l'objet d'une spécialisation complémentaire à la certification.</i>	Activité 6.1 Conception de l'enveloppe et des systèmes thermiques au moyen de logiciels de simulation dynamique.	6.1.1 Modéliser le comportement thermique d'un bâtiment avec un logiciel de Simulations Thermiques Dynamiques (STD) pour optimiser la conception ou la rénovation de l'enveloppe du bâtiment et réduire les besoins énergétiques de chauffage, de rafraîchissement et d'éclairage. 6.1.2 Proposer des solutions techniques permettant de rendre un bâtiment performant et décarboné en tenant compte du potentiel bioclimatique du projet, en privilégiant les matériaux ayant le plus faible impact environnemental et la meilleure Analyse de Cycle de vie (ACV). 6.1.3 Réaliser des calculs réglementaires pour vérifier le respect de la réglementation thermique et environnementale en vigueur tout en intégrant les autres réglementations (Incendie, ERP, acoustique, Personne à Mobilité Réduite, ...) dans la conception de l'enveloppe thermique et des installations fluides.
	Activité 6.2 Dimensionnement des installations fluides (chauffage, rafraîchissement, eau chaude et ventilation)	6.2.1 Dimensionner les installations fluides dans un bâtiment (chauffage, rafraîchissement, eau chaude et ventilation) afin de répondre au mieux à ses besoins spécifiques et en garantir un fonctionnement optimal. 6.2.2 Estimer les coûts d'installation et la durée des travaux, en tenant compte de la taille du projet, afin d'apporter à la maîtrise d'œuvre les éléments nécessaires à l'élaboration des phases suivantes (consultation et exécution).

C. Modalités de validation du titre

Pour valider la certification de « Chargé.e de projet énergie et bâtiment durables », le candidat devra avoir validé :

- Les blocs 1, 2, 3, 4 appelés tronc commun
- Le bloc 5 ou le bloc 6 appelés blocs optionnels (ou spécialisation)

Au sein de chaque bloc et pour chaque évaluation, les critères sont évalués sur une échelle de 1 à 5 (1 = non acquis ; 2 = en cours d'acquisition ; 3 = acquis ; 4 = maîtrisé ; 5 = dépassé). Les critères d'évaluation peuvent être pondérés les uns par rapport aux autres. Chaque épreuve est sanctionnée par une note moyenne pondérée des notes de chaque critère.

Pour valider les blocs, plusieurs conditions préalables doivent être réunies :

- Avoir passé l'ensemble des épreuves du bloc,
- Obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 3/5,
- N'avoir aucune note inférieure ou égale à 1/5,

Si un de ces critères n'est pas respecté le candidat est discuté en jury de certification.

- Le responsable d'organisation des épreuves lit l'évaluation de l'équipe pédagogique et du tuteur de stage en entreprise.
- Les membres du jury s'expriment sur le parcours et les compétences du candidat
- Le jury vote l'admission ou l'ajournement du candidat.
- Les votes sont ensuite dépouillés.
- Le Président de jury annonce les résultats.
- Le Procès-verbal est signé

Le jury de certification évalue chaque bloc. La validation des 5 blocs implique la validation de la certification.

1. Résultats

Les candidats sont informés par courrier du résultat des délibérations du jury de certification avec leur admissibilité ou non.

2. Processus et voie de recours

En cas de contestation, le candidat doit adresser par écrit, dans un délai de 2 semaines après la communication des résultats, une requête motivée et détaillée de sa demande au responsable de formation. Celui-ci s'engage à lui apporter une réponse dans les meilleurs délais.

Les candidats peuvent contester les résultats par un recours gracieux, lorsqu'ils jugent que la décision du jury est irrégulière. Ils ont 2 mois pour formuler, par courrier, leur demande auprès du président du jury. Celui-ci décidera de la recevabilité de la demande. Elle ne peut toutefois concerner que des erreurs matérielles comme des mauvaises transcriptions de note mais ne peut remettre en cause les décisions prises lors de la délibération du jury.

Le jury étant souverain, ses décisions ne peuvent donner lieu à un réexamen. En revanche, les jurys ont l'obligation de motiver les notes attribuées, chaque candidat reçoit donc une appréciation rédigée pour chaque épreuve.

D. Définitions des différentes épreuves

1. Bloc 1 – Projet d'étude tutoré : épreuve écrite et orale

Les apprenants réalisent un projet d'étude tutoré en accompagnant un maître d'ouvrage particulier sur un projet réel & concret de rénovation.

Ce projet donne lieu à un rapport écrit qui doit contenir :

- Une analyse de la situation (nature du projet, moyens, attentes du maître d'ouvrage)
- Des bilans énergétiques de l'existant et des dimensionnements d'installations
- Un ou des scénarios de rénovation énergétique argumenté(s) et chiffré(s)
- Un compte-rendu synthétique et pédagogique de l'étude et ses préconisations à destination du maître d'ouvrage.

Soutenance orale devant un jury : Présentation orale du rapport + questions techniques et méthodologiques

Ce projet est en partie encadré par un tuteur et réalisé en autonomie le reste du temps. Les stagiaires sont autonomes sur leur organisation interne et leur méthodologie pour mener à bien ce projet dans un délai fixé.

Ce travail aboutit à un rapport écrit et une soutenance orale devant un jury, qui évalue la pertinence de l'analyse, la clarté des propositions et la maîtrise technique.

Il est réalisé individuellement.

Le rapport doit être envoyé en format informatique (PDF), au plus tard 15 jours avant le début des soutenances (la date exacte sera communiquée en cours de formation).

En cas de retard :

- 1 point/5 en moins par jour de retard sur la note du rapport ;
- Au bout de 5 jours de retard, note «0» au rapport.

La durée de la soutenance orale est de 30 minutes. Chaque candidat présente son projet d'étude grâce à un support réalisé en amont et ce pendant 20 minutes. Cette présentation est suivie par 10 minutes de questions posées par le jury.

2. Bloc 2 – Réalisation d'une analyse d'opportunité : épreuve écrite

Réalisation d'une analyse d'opportunité d'installation d'un réseau de chaleur renouvelable sur un groupe de différents bâtiments (bâtiments publics, bâtiments collectifs privés, bâtiments tertiaires.)

Etude de cas présentée sous la forme d'un dossier écrit. Sur la base des documents fournis, le candidat devra réaliser :

- Une analyse de documents (Compte-rendu de visite, factures, bilan thermique, plans...)
- Un argumentaire sur le choix des bâtiments retenus pour l'étude d'opportunité.
- Une étude de choix d'énergie (solaire, bois-énergie, géothermie) sur un groupe de bâtiment
- Un argumentaire en faveur d'une ou plusieurs énergies.
- Le dimensionnement technique et économique de l'installation.
- La rédaction d'un document synthétique d'aide à la décision et d'un plan d'action.

3. Bloc 3 – Réalisation d'étude de cas d'installation solaire photovoltaïque

Etude de cas présentée sous la forme d'un dossier écrit. Sur la base des documents fournis, le candidat devra réaliser :

- Le repérage de potentiel d'implantation de panneaux en fonction des caractéristiques de la toiture, des masques solaires...
- Une analyse des caractéristiques techniques de matériel (puissance, rendement.)
- Le dimensionnement technique et économique d'installation.
- La rédaction d'un document synthétique avec un plan d'action pour le maître d'ouvrage et des conseils pour le suivi de l'installation.

4 Bloc 4 – Présentation d'une mission en entreprise :épreuve écrite et orale

Le candidat réalise une mission en entreprise de 18 semaines minimum lors de laquelle il met en œuvre la plupart des compétences de la certification dont les capacités d'initiation et de coordination de projet.

Remise d'un rapport écrit comprenant :

- Une description sommaire de la structure d'accueil et du contexte de travail.
- La description des missions et résultats globaux.
- Le description détaillée d'une mission principale et/ou approfondie permettant de faire apparaître clairement le niveau d'intervention, les interactions avec le reste de la structure et les partenaires externes, la méthodologie de gestion de projet, les résultats obtenus et la suite donnée au projet (perspectives).
- Une analyse personnelle c'est-à-dire une prise de recul du candidat pouvant porter sur : le thème de stage, le projet confié, le secteur professionnel ou les métiers.

Le rapport doit être envoyé en format informatique (PDF), au plus tard 10 jours avant le début des soutenances (la date exacte sera communiquée en cours de formation).

En cas de non-respect de la date limite :

- En cas de retard :
 - 1 point/5 en moins par jour de retard sur la note du rapport ;
 - Au bout de 5 jours de retard, note «0» au rapport.
- Si rapport rendu après 5j, il ne sera pas évalué : une note de zéro sera attribuée mais admissible à la soutenance.
- Si pas de rapport, pas de soutenance.

Soutenance orale devant un jury : Présentation des éléments décrit dans le rapport écrit (20 min) + questions techniques et méthodologiques (10 min).

5 Bloc 5 – Elaboration d'une stratégie patrimoniale : épreuve écrite

L'étude de cas de l'élaboration d'une stratégie patrimoniale est conçue en deux parties : **La première partie est un travail d'analyse et de synthèse** consistant à produire, à partir de plusieurs documents, une note écrite à destination d'un élu ou d'un gestionnaire de patrimoine afin de lui proposer des actions à mettre en œuvre dans le domaine de la transition énergétique.

La deuxième partie consiste en une étude de cas de planification de travaux sur un groupe de bâtiments. Sur la base de documents fournis (Compte-rendu d'un conseiller en énergie partagé, plan, photos, factures....) le candidat devra :

- Identifier les bâtiments les plus consommateurs d'énergie,
- Proposer un plan d'actions de maîtrise de l'énergie et de sobriété énergétique (eco-gestes, consignes comportementales, programmation, régulation..),
- Proposer une méthodologie de suivi des consommations,
- Hiérarchiser les travaux de rénovation énergétique sur un ensemble de bâtiment
- Elaborer une stratégie de rénovation énergétique d'un parc bâti incluant des propositions d'installation ou d'amélioration de systèmes à énergies renouvelables.
- L'étude de cas est présentée sous forme écrite.

6 Grilles d'évaluation

Les compétences évaluées pour chaque bloc sont reprises dans la grille d'évaluation en annexe 4.

Les évaluations sont notées sur une échelle de 1 à 5 (1 = non acquis ; 2 = en cours d'acquisition ; 3 = acquis ; 4 = maîtrisé ; 5 = dépassé)

Bloc 1 - Réalisation d'études techniques pour des bâtiments performants, confortables et à faible impact environnemental.

Projet d'étude tutoré :

Accompagnement d'un maître d'ouvrage (collectivité, copropriété, entreprise, particulier) sur un projet concret de rénovation d'un bâtiment : études, aides

Ce projet donne lieu à un rapport écrit qui doit contenir :

- Une analyse de la situation (nature du projet, moyens, attentes du maître d'ouvrage),
- Des bilans énergétiques de l'existant et des dimensionnements d'installations,
- Un ou des scénarios de rénovation énergétique argumenté(s) et chiffré(s),
- Un compte-rendu synthétique et pédagogique à destination du maître d'ouvrage ainsi qu'un plan d'action.

Soutenance orale du rapport : Présentation orale du rapport + questions techniques et méthodologiques.

Le jury renseigne la grille ci-dessous sur la base de l'analyse du rapport écrit et de la soutenance orale.

Compétence	Critères d'évaluation
Questionner le maître d'ouvrage afin de cerner sa problématique énergétique et environnementale ainsi que ses éventuels besoins d'adaptation ou d'accessibilité, ses attentes et ses moyens.	La situation a été correctement analysée
	La nature du projet est décrite
	Les objectifs et les besoins du maître d'ouvrage ont été identifiés,
	Les moyens et les attentes du maître d'ouvrage ont été recueillis.
Compétence	Critères d'évaluation
Formuler des objectifs à atteindre en termes de confort et de performance énergétique et environnementale, ainsi que d'adaptation ou accessibilité (vieillissement, handicap) pour répondre à la problématique du maître d'ouvrage.	Le candidat a formulé des objectifs intégrant l'amélioration du confort des habitants.
	Il a formulé des objectifs intégrant l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment.
	Il a tenu compte des besoins éventuels d'adaptation ou des travaux d'accessibilité.

<p>Etablir les données de dépense énergétique d'un bâtiment existant afin d'identifier les principaux postes de dépenses (chauffage, eau chaude, ventilation rafraîchissement, électricité spécifique) en analysant les factures et en intégrant la rigueur climatique.</p>	<p>Tous les éléments d'information nécessaires à l'étude ont été collectés et analysés.</p> <p>Les données produites permettent de quantifier les postes de dépenses.</p>
<p>Réaliser un état des lieux pour caractériser le mode constructif du bâtiment, le niveau d'isolation de ses parois, la typologie des menuiseries, ses équipements et systèmes, son environnement et ses éventuelles pathologies en s'appuyant sur des plans, des relevés de terrain et des échanges avec les occupants.</p>	<p>Le bâtiment est correctement décrit aussi bien au niveau de son enveloppe que de ses systèmes. Le descriptif comprend des plans, schémas et photos. Il permet de dater le bâtiment, ses équipements et les différents travaux déjà réalisés.</p> <p>En cas de pathologie notamment liée à l'humidité, les causes sont identifiées pour être traitées dans les scénarios de travaux</p>
<p>Réaliser des calculs thermiques permettant d'établir un bilan des déperditions de l'existant et de simuler les gains énergétiques possibles en fonction de différents scénarios de travaux envisagés.</p>	<p>Le candidat a réalisé des simulations thermiques cohérentes avec les spécificités du bâtiment, de son usage et de son environnement.</p>
Compétence	Critères d'évaluation
<p>Décrire les scénarios de travaux d'amélioration énergétique concernant l'enveloppe du bâtiment (isolation), répondant aux attentes du maître d'ouvrage en conformité à la réglementation en vigueur, et en proposant plusieurs alternatives avec notamment des solutions basse consommation et bas carbone permettant de minimiser l'impact environnemental du bâtiment.</p>	<p>Les scénarios d'amélioration énergétique proposés sont conformes aux besoins du maître d'ouvrage</p> <p>La réglementation applicable a été prise en compte et les solutions proposées sont conformes.</p> <p>Un scénario bâtiment basse consommation a été proposé</p> <p>Des solutions à faible impact carbone ont été étudiées</p>
<p>Dimensionner les équipements techniques pour les postes de chauffage, eau chaude, rafraîchissement, ventilation, éclairage adaptés au bâtiment en fonction de ses caractéristiques et de son usage afin d'optimiser ses consommations énergétiques tout en garantissant un confort acoustique et une bonne qualité de l'air intérieur.</p>	<p>Les équipements techniques proposés sont adaptés aux caractéristiques du bâtiment et à son usage.</p> <p>Les préconisations permettront d'atteindre un niveau de consommation optimisée.</p> <p>Elles ont intégré les questions de confort thermique d'hiver et d'été.</p> <p>Le système de ventilation proposé permet d'assurer la qualité de l'air intérieur.</p> <p>L'éclairage proposé optimise confort visuel et consommation énergétique.</p> <p>La question du confort acoustique a été également intégrée et précisée dans les solutions proposées</p>
<p>Réaliser un mode opératoire et des conseils à destination des occupants pour réduire les consommations énergétiques lors de l'usage du bâtiment.</p>	<p>Le candidat a formulé des conseils adaptés et applicables pour réduire les consommations énergétiques des équipements existants.</p> <p>Les conseils formulés sont précis et accessibles pour des personnes non-spécialistes.</p> <p>Les informations sont bien organisées.</p>

	La présentation est claire et lisible.
Evaluer le coût des solutions techniques proposées sur la base des prix couramment pratiqués par type de travaux, et évaluer les aides financières mobilisables pour apporter un pré chiffrage au maître d'ouvrage.	Les solutions techniques proposées ont été correctement chiffrées.
	Les aides mobilisables ont été identifiées afin de calculer le reste à charge pour le maître d'ouvrage.
Réaliser une analyse économique en coût global sur la durée d'exploitation pour apporter des éléments de décision au maître d'ouvrage.	Le candidat a proposé une analyse en coût globale pertinente et juste.
Rédiger un rapport reprenant les éléments recueillis de façon claire, synthétique et adapté afin qu'il puisse servir au maître d'ouvrage pour la suite de son projet.	Le rapport écrit est adapté, compréhensible et exploitable par le maître d'ouvrage

Bloc 2 - Développement de projets de chaleur renouvelable

Analyse d'opportunité d'installation de chaleur renouvelable sur un groupe de bâtiments ou un bâtiment tertiaire.

Etude de cas présentée sous la forme d'un dossier écrit. Sur la base des documents fournis, le candidat devra réaliser :

- Une analyse de documents (Cr de visite, Factures, bilan thermique...)
- Un argumentaire sur le choix des bâtiments retenus pour l'étude d'opportunité.
- Une étude de choix d'énergie (solaire, bois-énergie, géothermie) sur un groupe de bâtiments.
- Un argumentaire en faveur d'une ou plusieurs énergies.
- Le dimensionnement technique et économique de l'installation.
- La rédaction d'un document synthétique d'aide à la décision et un plan d'action.

Le jury renseigne la grille ci-dessous sur la base de l'analyse de la production écrite du candidat.

Compétence	Critères d'évaluation
Identifier les différents besoins énergétiques liés aux usages ou aux spécificités des bâtiments afin de calculer les puissances adaptées tenant compte de la simultanéité des consommations.	<p>Le candidat a correctement décrit les besoins et usages des bâtiments concernés.</p> <p>Le calcul des besoins en énergie des bâtiments est juste.</p>
Recenser les énergies disponibles et applicables au projet en fonction des réglementations, des types de bâtiments et de leur localisation afin d'orienter le choix du maître d'ouvrage en fonction de son projet.	<p>Il a bien identifié les bâtiments pouvant entrer dans le périmètre de l'étude.</p> <p>Il est capable de décrire le principe, les avantages et les inconvénients de chaque solution d'énergie renouvelable applicables au projet.</p> <p>Les solutions proposées sont conformes à la réglementation.</p>
Compétence	Critères d'évaluation
Comparer les différents types d'énergie applicables au projet (biomasse, solaire thermique, géothermie) en prenant en compte des critères techniques et environnementaux afin de proposer au maître d'ouvrage la ou les solutions techniques adaptées au projet.	<p>Le candidat a bien identifié les contraintes d'installation du système (implantation, stockage, approvisionnement, masques solaires).</p> <p>Les solutions techniques retenues sont adaptées et applicables au projet.</p> <p>les arguments avancés tiennent compte de critères techniques et environnementaux.</p>
Pré-dimensionner l'installation pour répondre aux besoins énergétiques et garantir sa pérennité en intégrant les aspects réglementaires, administratifs, et environnementaux impactant le projet.	<p>Le dimensionnement de l'installation est juste.</p> <p>Il est conforme à la réglementation en vigueur.</p> <p>Les obligations administratives et environnementales ont été prises en compte.</p>
Comparer les différents modèles économiques d'une installation, tenant compte des réglementations, tarifications et aides en vigueur	<p>Les différents modèles économiques ont été étudiés et comparés.</p> <p>Les aides en vigueur et applicables au projet ont été identifiées.</p>

et du coût global de l'installation, afin d'apporter des éléments financiers réalistes au choix du maître d'ouvrage.	La proposition est formulée en coût global.
Rédiger des documents de synthèse reprenant les données techniques et éléments de décision adaptés aux spécificités du maître d'ouvrage.	Le rendu écrit est adapté, compréhensible et exploitable par le maître d'ouvrage.
Déterminer des indicateurs de suivi de production de chaleur afin de mettre en place des outils de suivi adaptés et vérifier l'atteinte des performances après la mise en fonctionnement des installations	Le candidat a déterminé des indicateurs pertinents pour le suivi de la production de chaleur. Les outils de suivi mis en place permettent de suivre les indicateurs définis.
Identifier des points de contrôle permettant de repérer les dysfonctionnements courants afin d'alerter les acteurs capables d'intervenir sur l'installation et traiter la problématique.	Il a bien identifié les dysfonctionnements courants et a formulé des points de vigilance.
	La formulation est efficace et concrète et permet une compréhension et une prise en charge rapide du dysfonctionnement.

Bloc 3 - Développement de projets d'électricité renouvelable photovoltaïque

Etude de cas d'installation solaire photovoltaïque :

Etude de cas présentée sous la forme d'un dossier écrit. Sur la base des documents fournis, le candidat devra réaliser :

- Le repérage de potentiel d'implantation de panneaux en fonction des caractéristiques de la toiture, des masques solaires...
- Une analyse des caractéristiques techniques de matériel (puissance, rendement.)
- Le dimensionnement technique et économique d'installation.
- La rédaction d'un document synthétique avec un plan d'action pour le maître d'ouvrage et des conseils pour le suivi de l'installation.

Compétence	Critères d'évaluation
Repérer les lieux d'implantation possibles en tenant compte des masques solaires proches et lointains, des contraintes de raccordement réseau et des projets de rénovation des bâtiments afin d'estimer les surfaces disponibles à court, moyen et long terme.	Le candidat a repéré et relevé les masques solaires. Il a bien identifié les bâtiments à solariser et a argumenté son choix.
Evaluer la puissance de l'installation photovoltaïque en fonction de la surface disponible du bâtiment, du type de couverture ou du terrain envisagé afin d'estimer le potentiel solaire.	Il a correctement évalué la puissance que l'installation peut représenter sur les bâtiments identifiés
Compétence	Critères d'évaluation
Calculer la production annuelle de l'installation selon la puissance envisagée et le type d'implantation (en toiture, en ombrières, au sol..) afin de choisir des équipements adaptés.	Le calcul de production est juste.
Etablir une analyse financière du projet tenant compte du budget d'investissement, des coûts d'exploitation, et des sources de financement mobilisables afin de donner au maître d'ouvrage des éléments pour budgéter le projet.	L'analyse financière est juste, adaptée au type de projet et présentée en coût global. Les sources de financement vigoureuses et mobilisables sur le projet ont été identifiées.
Comparer les différents modèles économiques de la valorisation de production (vente totale de la production, autoconsommation partielle ou totale) en fonction du type d'installation, des usages et de la situation géographique afin d'apporter les éléments de choix au maître d'ouvrage.	Une analyse comparative des modèles économiques met en évidence les avantages et les inconvénients de chacun. Un argumentaire sur les différentes possibilités de valorisation de l'électricité a été établi. L'argumentaire est clair et compréhensible pour le maître d'ouvrage..

Déterminer des indicateurs de suivi de production d'électricité afin de mettre en place des outils de suivi adaptés et vérifier l'atteinte des performances après la mise en fonctionnement des installations.	Le candidat a déterminé des indicateurs pertinents pour le suivi de la production d'électricité.
Identifier des points de contrôle permettant de repérer les dysfonctionnements courants afin d'alerter les acteurs capables d'intervenir sur l'installation et traiter la problématique.	Les outils de suivi mis en place permettent de suivre les indicateurs définis et la performance des installations.
	Il a bien identifié les dysfonctionnements courants et a formulé des points de vigilance.

Bloc 4 - Initiation et coordination de projets de transition énergétique

Suite à un projet mené en milieu professionnel de 18 semaines minimum,

Remise d'un rapport écrit comprenant :

- Une description sommaire de la structure d'accueil et du contexte de travail
 - La description des missions et résultats globaux
 - La description détaillée d'une mission principale et/ou approfondie permettant de faire apparaître clairement le niveau d'intervention, les interexternes, la méthodologie de gestion de projet, les résultats obtenus et la suite donnée au projet (perspectives).
 - Une analyse personnelle c'est-à-dire une prise de recul du candidat pouvant porter sur : le thème de stage, le projet confié, le secteur professionnel
- Soutenance orale : Présentation des éléments décrit dans le rapport écrit + questions techniques et méthodologiques.

Compétence	Critères d'évaluation
Proposer un projet pour répondre à une problématique de transition énergétique rencontré par des acteurs décideurs (professionnels, élus, administrations, financeurs, clients)	<p>La situation a bien été analysée, une problématique en lien avec des enjeux de transition énergétique (enjeux environnementaux, économiques, sociaux) a été identifiée.</p> <p>Le projet proposé répond à la problématique.</p>
Argumenter la pertinence du projet en se basant sur des retours d'expériences, des études et des analyses techniques, économiques et environnementales afin de les mobiliser et de les convaincre de passer à l'action.	<p>Le candidat a apporté des éléments techniques, économiques et environnementaux pour étayer la pertinence du projet.</p> <p>Il a construit un argumentaire pour convaincre de l'intérêt du projet.</p>

Compétence	Critères d'évaluation
Définir les objectifs du projet, le calendrier, les moyens, le budget, les actions et les résultats attendus, en collaboration avec les autres acteurs, afin de garantir la réussite du projet dans le délai souhaité et dans le respect des objectifs de transition énergétique.	<p>Les objectifs du projet ont été définis.</p> <p>Le calendrier proposé est cohérent avec les objectifs et le délai souhaité et les acteurs impliqués dans le projet.</p> <p>Un budget a été établi et est cohérent avec le projet.</p> <p>Les actions et les résultats attendus ont été formulés et visent à favoriser la transition énergétique.</p>
Mener des démarches de recherches de financement et/ou des démarches administratives nécessaires à la concrétisation du projet.	Il a apporté des éléments sur les sources de financement possibles ainsi que sur les éventuelles contraintes du projet.
Planifier la réalisation du projet en intégrant les contraintes des différents acteurs afin d'assurer sa finalisation dans le temps imparti.	Le candidat a planifié la réalisation du projet en tenant compte des contraintes des différents acteurs.
Coordonner le projet conformément à ses objectifs en suivant la planification prévue et en l'adaptant aux éventuels imprévus afin de garantir son avancement et sa conformité aux attentes.	Il a mis en place une méthodologie de gestion de projet pertinente et adapté aux objectifs, aux attendus, à la planification prévue.

	Il a proposé des modifications pour s'adapter aux imprévus, aléas ou problèmes liés au projet.
Compétence	Critères d'évaluation
Réaliser l'évaluation finale du projet pour en tirer un bilan et des enseignements en vue d'amélioration pour les projets futurs, ainsi que des indicateurs de son impact pour la transition énergétique.	Il a réalisé une évaluation finale du projet ainsi qu'une analyse personnelle permettant d'identifier les points d'amélioration. Il a apporté des indicateurs permettant d'observer l'impact du projet dans la transition énergétique.
Répartir et planifier les tâches au sein d'une équipe en s'assurant de la disponibilité des membres au regard de la temporalité du projet et de leurs éventuels besoins d'aménagement afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs du projet.	La répartition des tâches au sein de l'équipe ainsi que son rôle dans l'avancée et la concrétisation du ou des projets sont clairement explicités. Les aménagements spécifiques aux membres de l'équipe en situation de handicap ont été pris en compte.
Coordonner une équipe et assurer un suivi de ses activités en stimulant la motivation des membres et en adoptant une approche attentive qui tient compte des spécificités de chacun afin de créer un environnement de travail favorable au bon fonctionnement de l'équipe et à la réalisation du projet.	Le candidat a décrit l'organisation mise en place pour suivre les activités de l'équipe projet. Il a analysé l'organisation de l'équipe avec ses points forts et ses points faibles. Il a proposé des axes d'amélioration de l'organisation en tenant compte des spécificités de chacun des membres.

Bloc 5 (optionnel) - Mise en œuvre de la sobriété dans les bâtiments collectifs et tertiaires

Etude de cas rénovation de bâtiment tertiaire :

L'étude de cas est conçue en deux parties :

La première partie est un travail d'analyse et de synthèse consistant à produire, à partir de plusieurs documents, une note écrite à destination de l'acteur public pour lui proposer des actions à mettre en œuvre dans le domaine de la transition énergétique.

La deuxième partie consiste en une étude de cas de planification de travaux sur un groupe de bâtiments. Sur la base de documents fournis (Comptes photos, factures...) le candidat doit identifier les bâtiments les plus consommateurs d'énergie, proposer un plan d'actions de maîtrise de l'énergie (comportementales, programmation, régulation..), proposer une méthodologie de suivi des consommations, hiérarchiser les travaux de rénovation et élaborer une stratégie de rénovation énergétique d'un parc bâti incluant des propositions d'installation ou d'amélioration de systèmes à énergie renouvelable.

Compétence	Critères d'évaluation
Mobiliser les gestionnaires de patrimoines bâties à agir en faveur de la transition énergétique en synthétisant des documents variés (rapports, documents réglementaires, analyses...) afin de les informer des actions possibles à mettre en œuvre et de l'intérêt de celles-ci pour leur structure.	Le candidat a bien analysé les informations mises à sa disposition. Il a bien synthétisé en faisant ressortir les points clés.
A partir d'un état des lieux, proposer des actions de maîtrise de l'énergie et de sobriété énergétique, en tenant compte des contraintes liées aux types de bâtiments (logement, tertiaire, établissement de santé) ainsi qu'à son usage, afin de réaliser des économies énergétiques et financières.	Le candidat a identifié les bâtiments les plus consommateurs en énergie.
Il a apporté des propositions concrètes d'actions pertinentes et qui répondent bien à la situation.	
Compétence	Critères d'évaluation
Planifier et suivre les actions en cohérence avec la stratégie de la structure, ses attendus et ses délais afin de favoriser leur réalisation.	Il a planifié et mis en place des indicateurs de suivi cohérents avec les attendus et la temporalité du projet.
Mettre en place un suivi des consommations, en impliquant éventuellement les usagers, afin de mesurer les effets et estimer les gains économiques et environnementaux des actions mises en place.	Il a proposé une méthodologie de suivi des consommations pertinente et exploitable.
Réaliser l'analyse des consommations, de leur suivi et des observations terrains afin de définir une hiérarchisation des travaux de rénovation énergétique à effectuer en tenant compte des obligations réglementaires (décret tertiaire, décret BACS, Etablissements Recevant du Public (ERP), incendie, accessibilité).	Le candidat a bien identifié les principaux postes de dépenses énergétiques.
Il a proposé une hiérarchisation des travaux de rénovation énergétique cohérente et qui tient compte des obligations réglementaires.	
Proposer des projets d'énergies renouvelables (chaleur renouvelable avec ou sans réseau et/ou électricité) en tenant compte des capacités d'améliorations des installations existantes et du potentiel d'installations nouvelles afin de permettre au maître d'ouvrage de comparer différentes solutions au regard de sa politique énergétique.	Il a proposé des solutions d'énergies renouvelables cohérentes avec les installations existantes, l'usage et les besoins des bâtiments et la stratégie de rénovation prévue.
Rédiger une note de projet de travaux synthétique et structurée en tenant compte des enjeux de durabilité, de la politique territoriale, des capacités financières et du devoir d'exemplarité des acteurs publics afin de fournir un support accessible et suffisamment détaillé pour permettre aux décideurs / acteurs de passer à l'acte.	La note est structurée et les éléments sont transmis de manière synthétique et efficace au lecteur.
	L'expression écrite (syntaxe, orthographe lexicale et grammaticale,) est bonne qualité.
	Le vocabulaire utilisé est précis et adapté. Le langage est professionnel.

IV. Organisation des épreuves d'évaluation.

A. La préparation des examens

Le CFP LA Futaie-Les Touches est chargé d'assurer l'organisation matérielle des épreuves. Pour pouvoir participer aux contrôles de connaissances et valider les examens, le stagiaire doit être inscrit, administrativement et pédagogiquement, à la formation. En outre, le stagiaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une mesure d'interdiction ou d'exclusion.

B. Pendant l'épreuve

Les stagiaires ne conservent avec eux que le matériel éventuellement autorisé pour l'épreuve. Les ordinateurs et téléphones portables, ainsi que tout objet connecté, sont interdits. L'accès à la salle d'évaluation est interdit à tout stagiaire qui se présente après le tiers du temps de la durée de l'épreuve à compter de la distribution du sujet. Aucun temps supplémentaire n'est donné au stagiaire retardataire.

Après distribution des sujets, le surveillant responsable indique l'heure de début et de fin de l'évaluation.

A la fin de l'épreuve, le stagiaire rend sa copie et signe la feuille d'émargement. La remise de la copie est obligatoire, même en cas de copie blanche.

C. Absence à une épreuve

En cas d'absence d'un stagiaire à l'épreuve, le surveillant inscrit l'absence sur la feuille d'émargement et le diplôme ne pourra pas être délivré.

1er cas : Absence pour motif justifié : une demande de rattrapage peut être faite, par écrit, auprès des responsables de la formation qui, en fonction des justificatifs, décideront ou non de l'accorder.

2ème cas : Absence injustifiée (toute absence ne se situant pas dans la 1ère catégorie) : en cas d'absence injustifiée à un exam, le stagiaire se verra attribué la note de 0 sans avoir la possibilité de rattraper le test.

D. Lutte contre la fraude

En cas de flagrant délit ou de tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle prendra toutes mesures nécessaires pour faire cesser la fraude sans interrompre la participation du stagiaire à l'épreuve.

Il portera la fraude à la connaissance du responsable de formation qui définira, en concertation avec les autres membres du pôle formation, les conséquences de la fraude (qui peuvent aller d'une obligation de repasser l'épreuve à une procédure d'exclusion de la formation). Le stagiaire concerné sera ensuite informé des conséquences.

E. Les droits et devoirs du stagiaire

- Le stagiaire a droit à :

- Des aménagements d'emploi du temps et de modalités de contrôle des connaissances lorsqu'il est en situation de handicap. Les demandes d'aménagement doivent être faites en début de formation, auprès de Christophe CAURIER, le référent handicap du CFP La Futaie-Les Touches.

- L'égalité de traitement lors des épreuves (temps de préparation, d'audition et de composition, conditions de correction ...)
- Avoir connaissance de la composition du jury.
- La consultation de ses copies et à un entretien avec un membre de l'équipe pédagogique s'il le demande.

- Le stagiaire a le devoir de :

- Respecter la charte des examens et des épreuves. Toute fraude ou tentative de fraude fait l'objet de sanctions.
- Se présenter sur les lieux de l'examen à l'heure indiquée pour les évaluations.
- Ne pas troubler le bon déroulement de l'épreuve.
- Composer seul et personnellement, sauf dispositions contraires particulières à l'épreuve.
- N'utiliser que le matériel de composition mis à sa disposition.
- N'utiliser que les documents et/ou matériels personnels autorisés.
- Rendre une copie, même s'il s'agit d'une copie blanche. L'absence de copie équivaut à une absence à l'épreuve.

V. Fiche d'Observation Stage Pratique

<i>Evaluez à l'aide d'une croix par ligne sur l'échelle proposée</i>	<i>Très bien</i>	<i>Bien</i>	<i>Moyen</i>	<i>A améliorer</i>	<i>Insuffisant</i>
Facilité d'intégration / adaptation : <i>à l'organisation et aux situations</i>					
Attitude face à la hiérarchie : <i>réceptif aux critiques constructives, apporte les correctifs demandés.</i>					
Travail d'équipe : <i>contribution constructive, solidaire des décisions, objectifs communs</i>					
Relations interpersonnelles : <i>établit son réseau de contacts, écoute active, relations harmonieuses</i>					
Pontualité / assiduité : <i>horaires de travail, absentéisme</i>					
Communication orale et écrite : <i>réécriture claire et précise, expression orale efficace</i>					
Capacités d'apprentissage : <i>acquisition de nouvelles connaissances</i>					
Intérêt, motivation, implication : <i>pose des questions, recherche l'information, propose des solutions</i>					
<i>Evaluez à l'aide d'une croix par ligne sur l'échelle proposée</i>	<i>Très bien</i>	<i>Bien</i>	<i>Moyen</i>	<i>A améliorer</i>	<i>A. Insuffisant</i>
Gestion du temps / efficience : <i>réalise le travail demandé dans les délais impartis, établit des priorités,</i>					
Autonomie / initiative : <i>besoin d'un encadrement limité dans la réalisation de ses tâches</i>					
Qualité du travail : <i>minutie, rigueur, vérification de son travail pour limiter oubli et erreurs</i>					
Sens des responsabilités : <i>imputables de son travail, comprend les limites de ses actions et de son rôle</i>					
APPRECIATION GENERALE					

Si vous aviez un emploi à pourvoir, l'engageriez-vous ?

Oui

Non

Observations :

Signature du tuteur

Cachet de la structure

VI. Fiches d'entretien individuel (“type Asder”) et fiches bilan

FICHE ENTRETIEN

NOM ET PRENOM DU STAGIAIRE :

Référent ASDER :

ENTRETIEN INDIVIDUEL n°1

Date :

QUESTIONS A SE POSER :

- 1/ Comment je me sens dans la formation : ressenti par rapport au groupe, ressenti par rapport au contenu des cours, évolution motivation/confiance, points positifs et négatifs, difficultés rencontrées,...
- 2/ Face aux difficultés rencontrées, que puis-je mettre en place pour les surmonter ? En quoi l'ASDER peut m'aider ? Qui d'autre peut m'aider et comment ?
- 3/ Quel est aujourd'hui mon projet professionnel ?
- 4/ Par rapport à ce projet, quelles questions je me pose ? Que puis-je faire pour y apporter des réponses ?
- 5/ Suis-je capable de décliner la liste des compétences nécessaires pour le métier visé ? Si oui, comment je me positionne par rapport à chacune de ces compétences (acquis, non acquis). Si non, qu'est-ce que j'envisage de faire pour les définir ?
- 6/ Où en suis-je dans ma recherche de stage pratique ?
- 7/ Ai-je des points à régler sur le plan administratif (financement, rémunération, statut, etc.) ?

COMPTE RENDU D'ENTRETIEN :

A rédiger par le stagiaire qui le valide avec son référent formation

ENTRETIEN INDIVIDUEL n°2

Date :

QUESTIONS A SE POSER : voir ci-dessus

COMPTE RENDU D'ENTRETIEN :

A rédiger par le stagiaire qui le valide avec son référent formation

ENTRETIEN DE SUIVI DU STAGE EN ENTREPRISE

Date :

QUESTIONS A SE POSER :

- 1/ Comment je me sens dans le stage pratique : ressenti par rapport à l'entreprise, ressenti par rapport à la mission qui m'est confiée, courbe de motivation/confiance, points positifs et négatifs, difficultés rencontrées,...).
- 2/ Face aux difficultés rencontrées, que puis-je mettre en place pour les surmonter ? En quoi l'ASDER peut m'aider ? Qui d'autre peut m'aider et comment ?
- 3/ Quel est aujourd'hui mon projet professionnel ? Est ce que le stage pratique est en cohérence avec ce projet ?
- 4/ Par rapport à ce projet, quelles questions je me pose ? Que puis-je faire pour y apporter des réponses ?
- 5/ Suis-je capable de décliner la liste des compétences nécessaires pour le métier visé ? Si oui, comment je me positionne par rapport à chacune de ces compétences (acquis, non acquis). Si non, qu'est ce que j'envisage de faire pour les définir ?
- 6/ Où en suis-je dans la concrétisation de mon projet pour l'après ASDER ?
- 7/ Ai-je des points à régler sur le plan administratif (financement, rémunération, statut, etc.) ?

COMPTE RENDU D'ENTRETIEN :

A rédiger par le stagiaire qui le valide avec son référent formation

Bilan intermédiaire

Suite à la première partie de la formation un bilan intermédiaire de formation est programmé avec le stagiaire afin d'échanger avec lui du déroulé et du contenu de la formation, de son positionnement dans le parcours et de l'avancement de son projet professionnel.

Le stage

Vous êtes-vous bien intégré à l'équipe, à l'organisation et au fonctionnement de la structure de stage ?

Avez-vous développé un sens des responsabilités, commencé à prendre des initiatives ?

Quelles sont les tâches que vous appréciez le plus, les plus formatrices ? Celles qui vous intéressent le moins ?

Votre évolution au sein de la structure de stage répond-elle à vos attentes ?

Si non, quelles sont les solutions envisagées ?

Le parcours de formation

Le dispositif modulaire de la formation répond il à votre projet professionnel ?

Le parcours de formation répond-il aux réalités vécues en milieu professionnel ?

Les périodes de stage vous permet-elle de consolider vos savoir-faire technique et de préparer votre insertion ?

Le projet professionnel

Votre vision des métiers est-elle toujours la même ? Votre projet professionnel a-t-il évolué ?

Avis de l'équipe

Bilan final

Le bilan final permet de faire état de l'aboutissement du projet professionnel du stagiaire et de clôturer le parcours de formation.

Le projet professionnel

Aujourd'hui, quel est votre projet professionnel ?

Ce projet a-t-il évolué depuis le bilan intermédiaire ? Si oui, pour quelles raisons ?

Le parcours de formation

La formation vous permet-elle d'aboutir votre projet professionnel ?

Êtes-vous satisfait du suivi des formateurs dans la construction de votre projet professionnel ?

Le stage

Ces périodes en immersion professionnelle vous ont-elles permis de mieux cerner votre projet professionnel ? De faciliter votre insertion ?

Avis de l'équipe